



Location de chasse.conflit avec conseil municipal

Par **gregory vauthier**, le **10/01/2009** à **11:13**

j ai envoye une offre a ma mairie pour louer un lot de chasse actuellement chassé par une assoc communale.mon offre est 4 fois superieure a ce que la chasse actuelle paye.cpdt la societe qui loue actuellemnt est composee d une bonne partie du conseil municipal et sont tous amis avec le maire contre qui je me suis presenter aux dernieres elections municipales. le conseil ne veut pas tenir compte de mon offre et veut relouer de gre a gré bien que la commune perde quand meme beaucoup d argent.
puis je contester cette decision?